



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces

+31(0) 623075674 +32 (0) 477 813 062 info@fdu-udf.org www.fdu-udf.org
postbus 3124 2280 GC Rijswijk, Netherlands

Communiqué 01/06/SG/PP

Les FDU-Inkingi accueillent avec satisfaction la décision des autorités judiciaires françaises d'émettre des mandats d'arrêt internationaux contre les dirigeants ainsi que les membres du Front patriotique rwandais, FPR, impliqués dans l'attentat du 6 avril 1994 contre le Falcon 50 présidentiel rwandais.

Les FDU-Inkingi encouragent les autorités françaises à poursuivre la procédure visant à demander au Secrétaire Général des Nations Unies d'user de ses prérogatives pour que le Tribunal pénal international pour le Rwanda assume pleinement son mandat notamment en engageant des poursuites contre Paul Kagame que la fonction de Chef d'Etat en exercice protège de la procédure engagée devant les juridictions françaises.

Les FDU-Inkingi invitent les autorités compétentes des autres Etats ainsi que le Secrétaire Général des Nations Unies à coopérer pleinement avec la justice française afin que ces mandats d'arrêt et ces procédures aboutissent le plus rapidement possible à des procès. Elles exhortent les autorités des autres Etats dont des ressortissants ont été assassinés au Rwanda, notamment par des membres du FPR, à entamer ou à poursuivre et conclure des actions en justice similaires.

Les FDU-Inkingi rappellent que l'attentat du 6 avril 1994, auquel aucune personne à bord n'a survécu, a décapité les Etats rwandais et burundais et a déclenché le génocide rwandais, qui a fait, comme chacun sait, plusieurs millions de morts et a contribué à précipiter le Burundi et la République Démocratique du Congo dans la guerre civile.

Les FDU-Inkingi estiment que les procédures engagées en France sont susceptibles de contribuer de façon décisive à clarifier les responsabilités des uns et des autres dans le génocide rwandais, à mettre fin à l'impunité et à permettre ainsi la reconstruction du tissu social rwandais.

Fait à Bruxelles, le 22 novembre 2006

Dr Jean-Baptiste MBERABAHIZI
Secrétaire général et Porte-parole